

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT
Chef lieu de canton

Pastell : 1.4 AUTRES CONTRATS

DEC n°173/2022

DECISION

Objet : Contrat Maintenance et Assistance – Progiciel ATAL II – BERGER LEVRAULT – 892, rue Yves Kermen – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT. 36 mois

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2020 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance pour le logiciel ATAL II de la société Berger Levrault
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec la société BERGER LEVRAULT – 892, rue Yves Kermen – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

un contrat d'assistance et de maintenance du progiciel ATAL II aux conditions suivantes :

Coût : 2.905,61€ HT/an

Révision annuelle en fonction de l'indice SYNTEC (chambre Syndicale des Sociétés d'Etudes et de Conseils)

Date de signature du contrat : 21/12/2022

Pour une période de 36 mois (du 01/01/2023 au 31/12/2025)

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout le 21 décembre 2022

Le Maire,

Frédéric DEVOS



Acte rendu exécutoire par

Transmission en Sous-Préfecture le : 21/12/2022

Publication ou notification le : 21/12/2022

Le Maire,

Frédéric DEVOS

